# Programme

**9 h 00 : Accueil café**
*Salle Jean Dunand*

**9 h 30 : Ouverture de la journée**
*Julien Tognola, Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités*

**9 h 45 : Précarités énergétique et de mobilité : de quoi parle-t-on ?**
Au travers d'études, enquêtes, projets de recherche action, et savoirs expérientiels, ce temps permettra de caractériser l'ampleur et l'évolution de ces phénomènes au niveau national et régional, les situations individuelles qu'ils recouvrent, et les répercussions sur le quotidien des personnes qui les subissent.
*Avec Wimoov, l'Observatoire national de la précarité énergétique, l'Insee Occitanie, l'Institut de recherche en santé, environnement et travail et le comité de réflexion à partir de l'expérience directe de la pauvreté et de la précarité des Pyrénées-Orientales.*

**11 h 15 : Lever les freins à la mobilité pour rendre effectif l'accès aux droits**
Cette première table-ronde explorera la diversité des obstacles à la mobilité rencontrées sur des territoires urbains comme hyper-ruraux, ainsi que les solutions « sur mesure » de mobilité solidaire développées localement en lien avec les acteurs sociaux, sanitaires et économiques.
*Ouverture par le conseil régional ; avec la communauté de communes Aubrac Carladez Viadène et les associations Fige'acteurs et Être Mobile, C'est Permis !*

**12 h 45 : Déjeuner**
*Salle de restaurant, suivi d'un café en salle.*

**14 h 00 : Coopérer pour agir contre la précarité énergétique dans l'habitat**
Cette deuxième table ronde s'intéressera à la façon dont s'allient collectivités et associations pour intervenir sur les différents freins à la résorption des situations de précarité énergétique : du repérage à l'orientation, de l'accompagnement au financement, en passant par la transmission et l'encapacitation.
*Avec le conseil départemental de l'Ariège, l'association Écorce, le CCAS de Montpellier, l'association Gefosat, le Préau de Carcassonne et STOP Exclusion Energétique.*

**16 h 00 : Clôture de la journée partenariale**
*Amélie De Sousa, Commissaire à la lutte contre la pauvreté et Pierre-Antoine Morand, secrétaire général de la COP Occitanie*